



AIDE SOIGNANT

LA PROFESSION

L'aide-soignant participe à la prise en charge globale des personnes, au sein d'une équipe pluridisciplinaire en milieu hospitalier, extrahospitalier ou médico-social. Il peut ainsi, outre l'hôpital, être employé dans d'autres services : maisons de retraite, services de soins à domicile... Il peut également envisager, après une expérience de 3 ans en tant qu'aide-soignant, une formation d'infirmier à condition de passer le concours d'admission.

Il participe, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, à des soins permettant de répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie et à compenser partiellement ou totalement au manque d'autonomie de la personne. Il participe en outre à l'entretien de l'environnement immédiat du patient et à la désinfection du matériel. C'est une profession qui demande de la rigueur, de la disponibilité, de la patience, des capacités d'initiative et un esprit d'équipe.

LE DIPLÔME

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'aide-soignant les candidats qui ont validé l'ensemble des modules et stages de la formation en école et des compétences liées à l'exercice du métier.

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant est délivré par la directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, aux candidats déclarés admis par le jury. Le jury du diplôme d'Etat d'aide-soignant est nommé par le préfet de région.

LES TEXTES DE REFERENCE

- Décret du 31 août 2007
- Arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant modifié par l'arrêté du 25 avril 2017
- Arrêté du 15 mars 2010

Diplôme de niveau 3 dans la nouvelle nomenclature

LES CONDITIONS D'ADMISSION

EN COURS DE REFORME-les nouveaux textes ne sont pas parus au moment de l'édition de cette fiche.

LES EPREUVES DE SELECTION

EN COURS DE REFORME-les nouveaux textes ne sont pas parus au moment de l'édition de cette fiche.

LES ETUDES

Ces éléments sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réforme du diplôme

- **Enseignement en institut de formation** : 17 semaines, soit 595 heures ; l'enseignement en institut comprend huit modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.
- **Enseignement en stage clinique** : 24 semaines, soit 840 heures ; l'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile et comprend six stages.

Des allègements de formation peuvent être accordés en fonction du diplôme détenu.

LES AIDES FINANCIERES

Les étudiants peuvent être rémunérés par leur établissement hospitalier dans le cadre de la formation professionnelle. Ils peuvent obtenir après constitution d'un dossier auprès de leur école

- une bourse d'État ou une allocation d'études,
- une aide financière du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- un contrat de qualification.

LA VAE

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant peut être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats souhaitant s'inscrire dans cette démarche doivent justifier de compétences acquises et d'expériences professionnelles en rapport direct avec le contenu du diplôme (réalisation des soins d'hygiène et de confort en établissement ou au domicile auprès de personnes dépendantes, inconscientes, ou ayant un degré d'autonomie). Aucune condition d'âge ou de niveau d'études n'est requise. Seules les activités exercées au cours des 12 dernières années sont prises en compte.

Le décret n° 2017-1135 du 04 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de validation des acquis de l'expérience a introduit de nouvelles modalités de recevabilité. Le candidat doit justifier d'au moins une année d'activités en équivalent temps plein, soit 1 607 heures. Les demandes de dossier et leur recevabilité sont instruites par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) à Limoges (Tél : 0810 017 710) - <http://vae.asp-public.fr> et <http://www.vae.gouv.fr>

Des organismes labellisés peuvent accompagner les candidats dans leur démarche VAE une fois la recevabilité acceptée. La liste de ces organismes est disponible sur le site Internet de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, rubrique "La validation des acquis de l'expérience dans les professions paramédicales et du travail social" : <http://auvergne-rhone-alpes.drjcs.gouv.fr/>.

LES LIEUX DE FORMATION

Ain	IFSI-IFAS Fleyriat	Centre Hospitalier de Fleyriat - 900 route de Paris - CS90401 - 01012 BOURG EN BRESSE Cedex	04 74 45 43 83
	IFSI-IFAS du Bugey	Centre Hospitalier Public - 180 rue de la Forestière - BP36 - 01110 HAUTEVILLE LOMPNES	04 37 61 67 10
	IFAS du Haut Bugey Oyonnax	Centre Hospitalier du Haut Bugey - 1 route de Veyziat - CS 20100 - 01117 OYONNAX Cedex	04 74 73 11 21
	IFAS Marcelle Pardé	47 rue Alsace Lorraine - BP 303 - 01011 BOURG EN BRESSE Cedex	04 74 32 76 75
Allier	IRFSSA Croix-Rouge	20 rue du Vert Galant - BP 30401 - 03004 MOULINS	04 70 48 20 30
	IFSI et IFAS Montluçon	Rue Pamparoux - 03100 MONTLUÇON	04 70 02 30 89
	IFSI et IFAS Vichy	50 boulevard Denière - 03209 VICHY	04 70 97 33 31
Ardèche	IFSI-IFAS Annonay	Rue du Bon Pasteur - BP 119 - 07103 ANNONAY Cedex	04 75 67 89 51
	IFSI-IFAS Aubenas	Centre Hospitalier Ardèche Méridionale - Chemin de Boisvignat - BP 146 - 07205 AUBENAS Cedex	04 75 35 60 64
	IFAS Privas Sainte-Marie	Institut de Formation des Professions de Santé Sainte-Marie de Privas Centre Hospitalier Sainte-Marie - 19 cours du Temple - BP 241 - 07002 PRIVAS	04 75 20 16 01
	IFAS Tournon	Hôpital de Tournon - 50 rue des Alpes - BP 63 - 07301 TOURNON SUR RHONE Cedex	04 75 07 75 21
Cantal	IFSI et IFAS Aurillac	50 avenue de la République - BP 225 - 15002 AURILLAC	04 71 46 56 22
	IFAS Saint-Flour	1 avenue de Besserette - 15100 SAINT-FLOUR	04 71 60 63 53
	IFAS Mauriac	Avenue Fernand Taillandier - 15200 MAURIAC	04 71 67 33 33
	IFAS - Lycée Technique Agricole Privé Saint-Joseph à Maurs	22 avenue de la Gare - 15600 MAURS	04 71 49 04 79
Drôme	IFSI-IFAS Montélimar	3 rue Général de Chabrilan - 26000 MONTÉLIMAR	04 75 53 43 40
	IRFSS Croix-Rouge Française	Site de Valence Latour Maubourg - 76 chemin de Ronde - 26000 VALENCE	04 75 43 20 03
	IFAS Drôme Nord	Hôpitaux Drôme Nord - Site de Saint-Vallier - Rue Pierre Valette - BP 30 - 26241 SAINT-VALLIER	04 75 23 80 27
	IFAS Victor Hugo	Lycée Professionnel - 442 avenue Victor Hugo - 26021 VALENCE Cedex	04 75 41 90 40
Isère	IFSI-IFAS Bourgoin	Centre Hospitalier OUDOT - 16 rue du Bacholet - 38300 BOURGOIN-JALLIEU	04 69 15 76 60 04 69 15 76 62
	IFSI-IFAS CHU Grenoble	CHU Grenoble - CS 10217 - 38043 GRENOBLE Cedex 9	04 76 76 50 66 04 76 76 50 65
	IFSI-IFAS CH Lucien Hussel	Centre Hospitalier Lucien Hussel - Montée du Docteur Chapuis - BP 127 - 38209 VIENNE Cedex	04 74 31 30 42
	IFAS Françoise Dolto	Lycée Professionnel Françoise Dolto - 4 rue Piardièrè - 38120 FONTANIL-CORNILLON	04 76 28 85 00
	IRFSS Croix-Rouge Française	Institut Saint-Martin - Site de Grenoble - 66 avenue du Rhin et Danube - 38100 GRENOBLE	04 76 49 01 63
	IFSI-IFAS Saint-Egrève	Centre Hospitalier Alpes Isère - 3 rue de la Gare - BP 100 - 38120 SSAINT-ÉGRÈVE Cedex	04 76 56 42 34
Loire	IFAS Saint-Marcellin	Centre Hospitalier Général - 1 avenue Félix Faure - BP 08 - 38161 SAINT-MARCELLIN Cedex	04 57 82 80 04
	IFAS Benoît Charvet	Lycée Prof. Benoît Charvet - 30 avenue Benoît Charvet - 42021 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1	04 77 49 30 80
	IRFSS Croix-Rouge Française	Site de Saint-Étienne - 41 rue Montferré - 42100 SAINT-ÉTIENNE	04 77 81 02 04
	IFAS La Salésienne	Lycée Polyvalent Privé La Salésienne - 35 rue de la Richelandière - 42100 SAINT-ÉTIENNE	04 77 49 37 74
	IFSI-IFAS Montbrison	Centre Hospitalier du Forez - 2 boulevard Gambetta - BP 219 - 42605 MONTBRISON Cedex	04 77 96 71 30
	IFSI-IFAS de l'Hôpital du Gier	Centre Hospitalier du Pays de Gier 1 rue Pétin Gaudet BP 168 42403 SAINT-CHAMOND Cedex	04 77 22 07 15
Haute-Loire	IFSI-IFAS Roanne	Centre Hospitalier - Bâtiment Gilbertes N3 - 28 rue de Charlieu - BP 511 - 42328 ROANNE Cedex	04 77 23 79 80
	IFSI et IFAS Le Puy	12 boulevard Docteur Chantemesse - BP 20352 - 43012 LE PUY-EN-VELAY Cedex	04 71 04 33 67
Puy de Dôme	IFSI et IFAS Clermont-Ferrand	Boulevard Winston Churchill - BP 69 - 63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1	04 73 75 13 60
	IFAS Thiers	Le Fau - 63307 THIERS Cedex	04 73 51 10 38
	IFAS Ambert	Avenue Georges Clémenceau - BP 74 - 63600 AMBERT	04 73 82 73 47
Rhône	IFAS de l'Argentière	Fondation Caisse d'Épargne Solidarité - L'Argentière - 69610 AVEIZE	04 74 26 78 50
	IFSI-IFAS Clémenceau	1 avenue Georges Clémenceau - BP 49 - 69565 SAINT-GENIS LAVAL Cedex	04 78 86 30 00
	IFAS Don Bosco	Lycée Professionnel Privé Don Bosco - 103 montée de Choulans - 69005 LYON	04 72 41 14 54
	IFAS Esquirol	Hospices Civils de Lyon - 5 avenue Esquirol - 69424 LYON Cedex 03	04 72 11 79 40
	IFAS ESSSE	École Santé Social Sud-Est - Le Sémaphore - 20 rue de la Claire - CP 320 - 69337 LYON Cedex 9	04 78 83 40 88
	IRFSS Croix-Rouge Française	Site de Lyon - 115 avenue Lacassagne - 69003 LYON	04 72 11 98 65
	IFAS Joseph Marie Jacquard	Lycée Professionnel Joseph Marie Jacquard - 20-28 rue Blanqui - BP 35 - 69921 OULLINS Cedex	04 78 51 01 70
	IFAS La Maisonnée	Groupe UGECAM Rhône-Alpes - 68 avenue du Châter - 69340 FRANCHEVILLE	04 72 16 22 07
	IFAS Pôle Formation Santé	GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON	04 37 46 18 40
	IFSI-IFAS Rockefeller	Ecole Rockefeller - 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON Cedex 08	04 78 76 52 22
	IFSI-IFAS J. Lepercq	Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc - 42 Bis rue Professeur Grignard - 69007 LYON	08 26 28 81 81
	IFAS Simon Rousseau	1 avenue Simon Rousseau - 69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE	04 78 43 31 87
	IFAS Tarare	L'Hôpital Nord-Ouest - Chemin du Vert Galant - 69170 TARARE	04 74 05 47 00
	Savoie	IFSI Villefranche	L'Hôpital Nord-Ouest - BP 80436 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Cedex
IFAS Albertville		Centre Hospitalier Albertville Moutiers - BP 207 - 73604 MOUTIERS Cedex	04 79 09 60 21
IFAS GRETA Savoie		88 avenue de Bassens - 73000 BASSENS	04 79 60 25 33
IFSI-IFAS de Savoie		Centre Hospitalier Chambéry - 740 faubourg Mâché - BP 31125 - 73011 CHAMBÉRY Cedex	04 79 96 50 46
Haute-Savoie	IFSI-IFAS Alpes Léman	Centre Hospitalier Alpes Léman - 11 rue de la Fraternité - 74100 AMBILLY	04.50.82.32.42
	IFSI-IFAS Annecy Genevois	1 avenue de l'Hôpital - BP 90074 - Metz Tassy - 74374 PRINGY Cedex	04 50 63 62 55
	IFAS MFR Annecy-Le-Vieux	CFA Régional des MFR - 70 route de Périmètre - 74940 ANNECY-LE-VIEUX	04 50 27 65 81
	IFAS Rumilly	Centre Hospitalier Gabriel Déplante - 1 rue de la Forêt - CS70088 - 74151 RUMILLY Cedex	04 50 01 80 38
	IFSI-IFAS Sallanches	Hôpitaux du Pays du Mont Blanc - 380 rue de l'Hôpital - BP 118 - 74700 SALLANCHES Cedex	04.57.27.20.44
	IFAS Les Trois Vallées	Lycée Professionnel Les Trois Vallées - 2 avenue de l'Ermitage - 74200 THONON-LES-BAINS	04 50 71 77 88
	IFSI Thonon-Les-Bains	Hôpitaux du Léman - 3 avenue de la Dame - BP 526 - 74203 THONON-LES-BAINS	04 50 83 22 50